



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz

قنصلية الجزائر بماتز

COMMUNIQUE

En Application de la décision du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE, visant à régulariser la situation des citoyens établis à l'étranger dans une situation fragile et irrégulière et faisant l'objet de mesures judiciaires et administratives, le Consulat d'Algérie à Metz informe les membres de la communauté nationale résidant dans sa circonscription que des mesures exceptionnelles ont été décidées en faveur de certains ressortissants, notamment les jeunes, ayant fait l'objet de poursuites judiciaires et administratives pour des délits mineurs.

A cet effet, les citoyens concernés sont invités à se rapprocher du Consulat afin de déposer leurs demandes, conformément au formulaire et aux documents requis disponibles sur le site web du poste, en vue de bénéficier des procédures de régularisation prévues à cet égard.

Le Consulat demeure à la disposition des citoyens concernés pour les accompagner dans leurs démarches jusqu'au traitement final de leurs dossiers.

